

Groupe de travail sur la gestion des feux de forêt:

Orientations stratégiques pour 2014-2019

GTGFF Orientations stratégiques pour 2014-2019

14 août 2014

Canadian Council
of Forest
Ministers



Conseil canadien
des ministres
des forêts

Table of Contents

Introduction	2
Recentrer nos efforts	3
Concentration du GTGFF sur la dimension stratégique.....	3
Concentration du Conseil d'administration du CIFFC sur l'amélioration continue	4
Priorités stratégiques pour 2014-2019	4
1. Plan canadien de préparation et d'intervention en cas de feu de forêt.....	4
Plan d'action du PCPIFF :	6
2. Protection des collectivités, prévention et éducation	7
Plan d'action de protection des collectivités, de prévention et d'éducation	7
Questions liées à la transition et à la mise en œuvre.....	9
Annexe A : Stratégie canadienne en matière de feux de forêt.....	10
Annexe B : Activités récentes du GTGFF.....	11
Références	13

Introduction

La *Stratégie canadienne en matière de feux de forêt* (SCFF) a été dévoilée lors de la réunion du Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) de 2005, et les ministres provinciaux et territoriaux responsables des forêts ainsi que le ministre de Ressources naturelles Canada ont alors signé une déclaration d'appui. La Déclaration énonce trois buts principaux :

- Édifier des collectivités résilientes et habiliter la population.
- Veiller à ce que les écosystèmes forestiers soient sains et productifs.
- Moderniser les pratiques opérationnelles.

Divers objectifs stratégiques sont associés à ces buts (se reporter à l'annexe A). Le CCMF a du même coup formé le Groupe de travail sur la gestion des feux de forêt (GTGFF) et l'a chargé de fournir des conseils et des orientations stratégiques sur la gestion des feux de forêt au Canada, et de guider la mise en œuvre de la *Stratégie canadienne en matière de feux de forêt* (SCFF). Le GTGFF s'est attaché à réaliser ces buts et, depuis 2011, il parraine divers projets visant à (se reporter à l'annexe B pour le détail):

- améliorer la capacité des ressources et leur partage;
- améliorer la coordination des programmes de protection des collectivités contre les feux de forêt;
- améliorer la coordination des programmes de gestion des combustibles;
- élaborer une stratégie de gestion de l'information et des systèmes d'aide à la décision;
- mesurer l'efficacité et évaluer les risques dans le contexte futur de partage des ressources.

Le GTGFF s'est réuni en septembre 2013 afin de faire le point sur l'avancement des travaux et de déterminer si un recadrage par rapport aux orientations stratégiques était nécessaire. Le GTGFF a conclu que la SCFF, ses buts et ses objectifs stratégiques demeuraient pertinents et suffisamment larges pour englober les nouveaux besoins en matière d'amélioration de la gestion des feux de forêt au Canada.

De plus, dans son évaluation de l'avancement de la mise en œuvre de la SCFF, le GTGFF a relevé plusieurs défis et possibilités :

- Bien que le partenariat des agences de gestion des feux de forêt continue de soutenir les buts de la SCFF, des questions de capacité ont compromis la réalisation des priorités stratégiques et doivent être réglées. (La question n'est pas de savoir *quoi* faire ni *pourquoi*, mais *comment* le faire pour exécuter le programme.)
- La préparation du Canada en vue d'une situation de feu grave demeure une priorité. La capacité des agences doit être utilisée judicieusement pour assurer la sécurité du public et réduire les dommages à l'échelle des provinces/territoires et du Canada. Ce type de situation mettra à l'épreuve la crédibilité des agences de gestion des feux de forêt et la coopération pancanadienne. La SCFF prévoit l'établissement d'un plan national d'intervention qui assurera la préparation nécessaire pour faire face aux futurs défis en matière de gestion des feux de végétation, mais rien n'a encore été entrepris en ce sens.
- Un bon nombre d'agences doivent composer avec des contraintes budgétaires (le GTGFF est conscient que tous les gouvernements se sont concentrés sur les questions économiques après la crise financière mondiale de 2008 et que, en conséquence, l'attention des hauts dirigeants sur ce travail et notre capacité à élargir nos efforts ont diminué).
- Le travail accompli par le GTGFF ces dernières années dans le cadre de différents projets a été important et pertinent, mais une transition s'est amorcée et certains projets sont désormais de nature plus opérationnelle que stratégique. Le GTGFF continuera de se concentrer sur les domaines stratégiques. Par ailleurs, un examen de la gouvernance et de la gestion de projet internes a été réalisé pour assurer un transfert réussi des résultats des projets et des améliorations

opérationnelles vers les pratiques opérationnelles, ainsi que leur maintien dans le cadre du partenariat avec le Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC).

- Les projets ont bénéficié d'efforts délibérés pour soutenir le travail en partenariat avec le CIFFC et du recours aux structures de gestion de projet de celui-ci afin d'obtenir l'adhésion du personnel des agences. Le partenariat a toutefois entraîné des chevauchements dans les activités de projet et un surcroît de travail pour le personnel clé. Un plan de travail intégré et harmonisé devra préciser les mesures à prendre pour éviter ces situations.

Le GTGFF s'est aussi penché sur des questions telles que les changements climatiques et l'expansion de la zone périurbaine; la coordination et la sensibilisation en matière de prévention; la prise de décisions fondées sur des données scientifiques en matière de feux de végétation, et la prise en compte plus concrète des feux de végétation dans les décisions sur l'aménagement du territoire. Il a aussi été question de poursuites et de sécurité des travailleurs, deux thèmes concernant l'effort de coopération à l'échelle du Canada qui, bien qu'étant absents de la SCFF, pourront être intégrés aux plans de travail existants sans qu'il soit nécessaire de modifier les priorités stratégiques.

Recentrer nos efforts

Pour relever ces défis et saisir ces occasions, le GTGFF :

- concentrera ses ressources autour de quelques priorités stratégiques clés afin de satisfaire aux besoins connexes;
- harmonisera la planification du travail entre les structures du GTGFF et du CIFFC, en veillant à clarifier les liens entre leurs activités respectives, à trouver un meilleur équilibre entre les exigences relatives aux ressources, et à établir un processus clair de transfert des résultats de projet du GTGFF à la gestion opérationnelle. (Lors de la réunion de février 2014 du Conseil d'administration du CIFFC, il a été convenu que le travail d'harmonisation des plans de travail devait être achevé à l'automne 2014. De plus, un modèle de gouvernance de projet actualisé a été adopté en 2014.)

La planification à long terme relève à la fois des structures du GTGFF et du CIFFC¹. Pour éviter toute ambiguïté, les rôles et les domaines d'intervention suivants sont proposés pour les deux groupes :

Concentration du GTGFF sur la dimension stratégique

Ses projets:

- sont axés sur l'analyse et l'influence du contexte des feux de forêt et du cadre de gestion, y compris le cadre de fonctionnement des agences de gestion des feux de forêt;
- visent à induire des changements mesurables dans la gestion, l'atténuation et la prévention des feux de forêt à long terme;
- encouragent une nouvelle approche de la conception des programmes (recadrage ou hausse des efforts ou du financement à l'échelon des programmes dans plusieurs agences);
- soutiennent la recherche ainsi que le développement scientifique et technologique à long terme afin de satisfaire aux besoins stratégiques nationaux;
- favorisent les interactions stratégiques avec le public, les principaux intervenants au Canada, ainsi que les milieux politiques et autres ordres de gouvernement).

¹ Une équipe de travail distincte relevant du GTGFF et du CIFFC s'emploie à préciser les interactions, les rôles et les processus de planification des activités du GTGFFV et du CIFFC en matière de gouvernance.

Concentration du Conseil d'administration du CIFFC sur l'amélioration continue

Ses projets:

- visent l'amélioration du mandat du CIFFC et des agences partenaires en matière de partage des ressources par l'entremise de protocoles opérationnels, de normes, de formations, de partage de pratiques exemplaires, etc.;
- dirigent l'expertise technique vers l'amélioration des opérations de lutte contre les incendies et de l'exécution des programmes, y compris les systèmes de suppression, l'évaluation de l'équipement, les améliorations technologiques, les normes en matière de données et les systèmes d'information;
- favorisent une approche concertée de l'exécution des programmes dans les domaines de la prévention, de la gestion des combustibles et des services de soutien tels que la météorologie, l'analyse du comportement du feu, la recherche scientifique et les technologies de l'information;
- jouent un rôle déterminant dans l'amélioration de la gouvernance ou du fonctionnement interne du CIFFC.

Priorités stratégiques pour 2014-2019

Après avoir examiné l'éventail des activités actuellement sous sa gouverne, le GT a conclu qu'il était nécessaire de réduire le nombre de priorités et d'accroître les ressources qui sont consacrées à chacune. La réalisation des buts de la SCFF continuera de mobiliser des efforts, mais les nouveaux défis que rencontrent les agences de gestion des feux de forêt seront également pris en compte.

Le GTGFF poursuit deux priorités stratégiques :

1. élaborer un plan pancanadien de lutte contre les feux de forêt axé sur les risques liés aux situations où le fardeau d'intervention est extrême;
2. élaborer des programmes de protection des collectivités et de prévention qui mobilisent les partenaires, les résidents et les collectivités autour de la prévention des feux de forêt et de l'atténuation des pertes.

Certains projets soutenus par le GTGFF appuient déjà ces deux résultats (se reporter aux points 1, 2 et 5 de l'annexe B). D'autres activités du GTGFF de nature plus opérationnelle (se reporter aux points 3 et 4 de l'annexe B) seront transférées au Conseil d'administration du CIFFC.

1. Plan canadien de préparation et d'intervention en cas de feu de forêt

La SCFF prévoit que, en raison des ressources limitées, des changements démographiques et climatiques, ainsi que du recours accru au partage des ressources par l'intermédiaire du CIFFC, une approche stratégique de l'intervention canadienne sera nécessaire afin d'affronter les situations de feu critiques qui mettent la capacité disponible à rude épreuve. Les répercussions des changements dans le fardeau d'intervention, du déclin de la capacité des ressources ainsi que des changements démographiques au sein de l'effectif sur la capacité future de partage des ressources font déjà l'objet de plusieurs projets du GTGFF – des éléments qui seront pris en compte dans l'élaboration d'un plan canadien de préparation et d'intervention en cas de feu de forêt (PCPIFF).

Les tentatives antérieures pour recueillir des données sur le fardeau d'intervention, les tendances, les caractéristiques démographiques de l'effectif et la capacité des ressources ont révélé des lacunes dans la gestion de l'information et les normes en matière de données. Si les efforts visant à améliorer la gestion de l'information à l'appui des décisions stratégiques et opérationnelles à l'échelle du pays sont importants, l'information constitue un moyen de réaliser le PCPIFF. L'élaboration d'un plan de

préparation et d'intervention permettra de cerner les priorités en matière d'amélioration de la gestion de l'information à l'échelle nationale.

À l'issue de discussions préliminaires, il est apparu essentiel de recourir à la science pour évaluer l'efficacité du partage des ressources d'entraide et créer des outils de gestion des risques importants prévus dans l'environnement futur de partage des ressources, ainsi que de solliciter les milieux scientifiques (en prévoyant des investissements conséquents) pour la réalisation d'analyses à l'appui du PCPIFF.

Résultat attendu	<p>D'ici à 2016, le Canada disposera d'un plan fondé sur des données scientifiques qui lui permettra d'atténuer et de gérer de façon dynamique les risques associés aux situations de feu où le fardeau d'intervention est extrême (lorsque plusieurs agences font appel au CFFC pour assumer le fardeau d'intervention et répondre à des demandes non satisfaites pendant plus de 72 heures²).</p> <p>À long terme, les agences canadiennes de gestion des feux de forêt ont une bonne collaboration entre elles, elles mobilisent d'autres partenaires (la communauté de gestion des urgences, notamment) et elles atténuent les risques grâce à des stratégies proactives de présuppression et d'intervention.</p>
------------------	--

Idéalement, le premier PCPIFF servira de fondement à l'évaluation de l'état de préparation et à l'amélioration continues.

² Selon l'histoire récente, le niveau extrême est atteint deux ou trois fois par décennie au Canada. Des analyses permettront d'établir les seuils des situations extrêmes et de prévoir leur probabilité.

Plan d'action du PCIFF :

Mesure	Responsable	Échéance	État d'avancement
Formation d'une équipe d'élaboration d'un plan canadien d'intervention en cas de feu de forêt (PCIFF) offrant des solutions aux enjeux. L'équipe doit établir la portée du plan et déterminer ce qu'il reste à faire.	Non assigné	Mars 2015	À déterminer
Analyse des caractéristiques démographiques de l'effectif des agences de gestion des feux de forêt et recommandation de mesures pour contrer les répercussions des enjeux liés à l'effectif sur la capacité future des ressources.	Mandat donné à G. Gordon	Avril 2014	Rapport soumis
Synthèse des données scientifiques et de la recherche sur les changements dans le fardeau d'intervention au Canada; analyse des tendances observées par les agences en ce qui a trait au fardeau d'intervention et aux mesures prises.	Mandat donné à B. Stock	Avril 2014	Rapport soumis
Normalisation de la terminologie utilisée pour parler du fardeau d'intervention, de la classification des feux et d'autres domaines dans lesquels les lacunes dans les normes en matière de données et de terminologie nuisent à la coordination de l'approche de gestion des enjeux communs.	Mandat donné à G. Gordon	Avril 2014	Rapport soumis
Élaboration d'un plan d'action donnant suite aux conclusions et aux recommandations des rapports mentionnés précédemment.	Conseil d'administration – à assigner	Septembre 2014, pour assurer la collecte d'information en 2015 et 2016	À déterminer
Définition des priorités en matière de gestion de l'information à l'appui de la prise de décisions dans le cadre du PCIFF.	Non assigné	Incertaine	À déterminer
Soutien de projets fondés sur des données scientifiques pour mesurer l'efficacité du partage des ressources d'entraide et pour créer des outils de gestion des risques. Formation d'une petite équipe de projet regroupant des partenaires de recherche et des représentants des agences.	À la recherche d'un leader	Incertaine	Tenue d'une réunion initiale; à la recherche de ressources
Mise à profit de la conférence Wildland Fire Canada 2014 comme tremplin pour susciter des échanges entre les agences et les chercheurs. Élaboration d'un plan d'action sur la mobilisation?	Sal Rasheed et Kim Connors	Oct. 2014	À déterminer

2. Protection des collectivités, prévention et éducation

Le premier but de la SCFF, *développer des collectivités dynamiques et responsabiliser la population*, demeure une priorité du GTGFF. Le GTGFF souhaite favoriser un *changement stratégique dans la perception du risque, des rôles et des responsabilités au sein des foyers et des collectivités (mobilisation de la population et des partenaires)*. Un travail considérable a été accompli pour cerner le potentiel global des programmes de protection des collectivités, y compris le programme *Intelli-feu*.

Cette priorité requiert un engagement ferme à l'égard de l'élaboration d'un plan d'action réalisable. Deux directeurs (MM. Young et McTavish) ont accepté d'agir à titre de champions de cette initiative lors de la réunion de 2014 du Conseil d'administration du CIFFC.

Résultat attendu ou amélioration mesurable	<p>Les collectivités et les résidents sont prêts à s'engager dans la prévention des feux de forêt et l'atténuation des pertes.</p> <p>À court terme : Par l'entremise d'un partenariat élargi, poursuivre sur la lancée des initiatives et concentrer la capacité autour du but à long terme, soit le lancement d'une campagne coopérative pancanadienne de sensibilisation sur la prévention et l'atténuation des pertes visant à mobiliser d'autres partenaires en 2015-2016.</p> <p>Chaque province, territoire ou organisme a établi des objectifs de mobilisation de la population autour des activités planifiées.</p>
--	--

Plan d'action de protection des collectivités, de prévention et d'éducation

Mesure	Responsable	Échéance	État d'avancement
Collaboration des directeurs avec les leaders du GT sur la prévention et l'atténuation en vue de préciser les attentes liées à cette priorité et de la réorienter en vue de sa réalisation.	E. Young et B. McTavish	Novembre 2014	
Définition de la portée d'Intelli-feu en fonction du programme principal (atténuation des pertes subies par les propriétaires et les collectivités)	Conseil d'administration	Terminé	
Élaboration d'un modèle de gouvernance de la mise en œuvre des activités en partenariat avec Intelli-feu Canada.	Groupe de travail sur la prévention et l'atténuation	Janvier 2015	
Élaboration d'un modèle adéquat qui permettra d'affecter du personnel pour travailler avec le programme Intelli-feu Canada et les agences afin d'orienter la mise en œuvre.			
Promotion de la mobilisation : <ul style="list-style-type: none"> Agences de gestion des feux (au début de 2014) 			

<ul style="list-style-type: none"> • Les agences de gestion des feux sollicitent l'engagement des agences partenaires ou des groupes nationaux (tout au long de 2014) 			
<p>Collaboration du GT avec Intelli-feu Canada (auparavant, Partenaires en protection Canada) à l'élaboration d'une campagne canadienne de diffusion de deux principaux messages en 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intelli-feu : Protection des habitations et des collectivités contre le feu • Prévention des feux de forêt (thème à déterminer) 		Janvier 2015	

Questions liées à la transition et à la mise en œuvre

Le GTGFF finance actuellement plusieurs projets importants et pertinents, mais aucun qui cadre parfaitement avec les priorités stratégiques qu'il envisage d'adopter. Ces projets correspondent mieux à la perspective opérationnelle du CIFFC et devraient lui être transférés dans le cadre du plan de travail coordonné qui a été proposé. En 2014, le CIFFC et le GTGFF se sont mis d'accord sur un cadre de gouvernance qui permettra de structurer ce travail.

- Le secrétariat du GTGFF opérera le transfert des activités de collecte de données et d'analyse comparative aux GT du CIFFC :
 - analyse du fardeau d'intervention et de la capacité des ressources;
 - étude des questions liées aux caractéristiques démographiques de l'effectif;
 - élaboration d'une terminologie commune et de normes en matière de données.

En 2014-2015, le GTGFF pilotera le transfert harmonieux de ces projets vers une base opérationnelle, qui comprendra notamment une synthèse des réunions de l'équipe spéciale, la publication et la traduction des rapports finaux, ainsi que l'intégration de ces travaux aux structures de gestion de projet du CIFFC.

- La structure du projet de gestion des combustibles sera transférée aux GT du CIFFC. Le GTGFF attribuera des sommes minimales à la mise en œuvre des activités de transition en 2014-2015.

Le GTGFF gère et finance des projets dans le cadre d'une stratégie globale visant l'optimisation de la gestion de l'information sur les feux de forêt et des systèmes d'information à l'appui de la prise de décisions stratégiques et opérationnelles. Ces activités soutiennent les priorités stratégiques du GTGFF et, en ce sens, elles contribuent à leur réalisation. Un nouveau GT et une nouvelle équipe de direction seront établis au sein du CIFFC en 2014-2015, et le GTGFF continuera de fournir du financement et de mener des activités de gestion de projet pour appuyer :

- l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion de l'information, qui prévoira le recours à des consultants au besoin;
- l'analyse des besoins de renforcement des outils d'information et de décision essentiels à l'évaluation de la situation nationale et de la prise de décisions futures en matière de partage des ressources d'entraide. L'état des systèmes d'information et d'aide à la prise de décisions fera l'objet d'un examen, et une analyse FFPM (Forces, Faiblesses, Possibilités et Menaces) sera effectuée pour déterminer la fonctionnalité et l'efficacité des systèmes actuels d'information sur les feux dans les agences et à l'échelon national;
- la réalisation d'un projet pilote d'intégration des données du CIFFC et d'un nombre limité d'agences afin de simplifier, d'automatiser et de normaliser certains aspects de l'échange d'information sur une base quotidienne et annuelle;
- l'élaboration d'une stratégie ou d'un cadre pour guider l'élaboration d'une approche interagence des systèmes de partage de l'information et d'aide à la prise de décisions visant à améliorer la disponibilité, l'actualité et l'intégration de l'information et des outils de décision, afin de satisfaire aux besoins futurs de partage des ressources d'entraide.

Annexe A : Stratégie canadienne en matière de feux de forêt

Collectivités dynamiques et responsabilisation de la population

- Informer et mobiliser la population dans le cadre d'initiatives de sensibilisation et d'information, et communiquer un concept d'intervention approprié aux professionnels, aux politiciens et à la population.
- Partager les responsabilités en élaborant des politiques gouvernementales intégrées qui définissent clairement les risques, les rôles et les responsabilités de toutes les parties intéressées (particuliers, collectivités, industries et gouvernements).
- Réduire au minimum les risques pour la sécurité de la population et leurs biens en élaborant et en mettant en œuvre l'initiative pancanadienne Intelli-feu, qui comprendra des éléments distincts sur l'atténuation, la préparation, l'intervention et la restauration.
- Lancer un programme ciblé et intégré de recherche en sciences physiques et sociales, ainsi que de transfert des technologies qui permettra de tenir la population canadienne informée au sujet de l'évolution du rôle des incendies et de leur gestion au Canada, avec un accent particulier sur l'expansion de la zone périurbaine.

Écosystèmes forestiers sains et productifs

- Intégrer les politiques et les pratiques d'aménagement forestier et du territoire et la gestion des feux, de sorte que les politiques de gestion des feux et les mesures connexes se fondent sur des objectifs explicites d'aménagement forestier et du territoire. En outre, veiller à ce que les politiques d'aménagement forestier et du territoire tiennent compte des caractéristiques biologiques, écologiques et physiques des feux de végétation.
- Réintroduire ou entretenir le feu dans certaines zones du paysage par des moyens appropriés, y compris les feux dirigés et le recours judicieux aux feux de végétation, afin d'optimiser la biodiversité, l'intégrité écologique et la productivité des écosystèmes tributaires du feu.

Pratiques opérationnelles modernisées

- Maintenir une capacité de préparation et d'intervention de classe mondiale et efficace du point de vue économique pour faire face aux feux de végétation, en remplaçant à long terme les infrastructures et l'équipement détériorés, en mettant en œuvre des normes de formation canadiennes, et en recrutant et formant du personnel dans les universités et les collèges communautaires.
- Élaborer des méthodes novatrices axées sur le risque et le partage des coûts, conformes aux principes de l'assurance.
- Nouer des partenariats efficaces et prendre des arrangements opérationnels novateurs pour réduire la variabilité des dépenses liées à la gestion des feux de végétation d'une année sur l'autre, en mettant au point et en utilisant un système canadien de préparation opérationnelle interagence; encourager la communication efficace et l'adoption de méthodes de gestion souples dans le cadre d'ateliers et de séances d'information à l'échelle du pays.
- Adopter une culture d'amélioration continue des politiques et des pratiques en créant un groupe d'analyse chargé d'évaluer les politiques et d'analyser les niveaux de protection, ainsi qu'en lançant un programme ciblé d'innovation et de science des incendies jumelé à un programme exhaustif de transfert des technologies.

Annexe B : Activités récentes du GTGFF

Le GTGFF continue d'œuvrer pour la réalisation de ces buts et, depuis 2011, il parraine divers projets axés sur :

1) L'amélioration de la capacité des ressources et du partage des ressources

- Une étude a été menée sur les caractéristiques démographiques de l'effectif des agences de gestion des feux de forêt et les répercussions des enjeux liés à l'effectif sur la capacité future des ressources.
- Les tendances observées récemment et prévues concernant la capacité des ressources des agences ont été documentées.
- Une synthèse des données scientifiques et de la recherche sur les changements dans le fardeau d'intervention au Canada a été produite, et une analyse poussée des tendances observées par les agences dans le fardeau d'intervention et les mesures prises a été réalisée.
- La terminologie utilisée pour parler du fardeau d'intervention, de la classification des feux et d'autres domaines dans lesquels les normes en matière de données et de terminologie sont insuffisantes, a été normalisée.

2) L'amélioration de la coordination des programmes de protection des collectivités contre les feux de forêt

- Le GTGFF a octroyé des ressources à la Communauté de pratique sur la prévention des feux de forêt du CIFFC en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale de protection des collectivités contre les feux de forêt et de rayonnement du programme Intelli-feu. Un sous-groupe des directeurs faisant partie de l'équipe de surveillance a collaboré avec les leaders de la communauté de pratique afin de préciser les attentes liées à cette stratégie et de la recadrer pour en assurer la réalisation.
- Une stratégie révisée doit être présentée avant la fin de l'année 2013.
- Le GTGFF a financé l'élaboration d'un cadre et de matériel en vue de la tenue d'ateliers de reconnaissance des collectivités Intelli-feu, animés conjointement par les agences de gestion des feux de forêt et les collectivités partenaires. Des ateliers ont eu lieu ou sont prévus dans diverses collectivités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario et des Territoires du Nord-Ouest, grâce au financement fourni par les agences et les collectivités partenaires.

3) L'amélioration de la coordination des programmes de gestion des combustibles

- Un atelier national sur la gestion des combustibles tenu en janvier 2014 (à Hinton, en Alberta) a permis de faire un suivi des objectifs pertinents du plan de travail du GTGFF et d'examiner les enjeux relevés dans l'Enquête nationale sur la gestion des combustibles à l'origine des feux de végétation de 2012.
- Les sujets abordés incluaient les pratiques exemplaires, l'élaboration d'études de cas et l'analyse des lacunes, ainsi que l'élaboration de méthodes d'évaluation de la productivité du traitement et de l'efficacité des méthodes de gestion des combustibles.

4) Stratégie en matière de gestion de l'information et de systèmes d'aide à la décision

- Le GTGFF et le CIFFC ont tous les deux reconnu la nécessité d'améliorer les outils de gestion de l'information et d'aide à la décision afin d'accroître la disponibilité et l'actualité de l'information servant à l'évaluation des situations, au partage des ressources et à la gestion des risques, ainsi que d'élaborer une stratégie d'orientation pour atteindre ce but.

- Un groupe préliminaire de gestion de l'information réunit des représentants du CIFFC et de plusieurs agences. Lorsque le projet en sera aux étapes de la conception, une équipe de travail élargie à composition variable sera formée.
- Une base de données sur le fardeau d'intervention et la capacité des ressources est tenue à jour, et un projet d'intégration des données est en cours afin d'élaborer des méthodes qui permettront d'automatiser et d'accroître l'accessibilité des données normalisées émanant de toutes les agences.

5) La mesure de l'efficacité et l'évaluation des risques dans le contexte futur de partage des ressources

- Deux ateliers ont porté sur le fonctionnement du système actuel de partage des ressources et l'analyse des défis de l'avenir; y participaient des cadres supérieurs chargés des opérations des agences ainsi que des représentants des milieux universitaires. Il a été proposé d'intégrer au plan de travail 2014-2015 du GTGFF un programme scientifique multidisciplinaire axé sur l'étude des processus actuels et la création d'outils d'aide à la prise de décisions sur le partage des ressources.

Références

- SCFF
- Rapport de l'atelier sur les orientations stratégiques du GTGFF tenu à Toronto en septembre 2013.